



L'essentiel & plus encore

Rapport Mutualiste 2012 MSA Gironde



La MSA Gironde et les Jeunes

Le mot du Président, Bertrand Bouteiller



La jeunesse est notre avenir, c'est une évidence. Ce qui est moins simple, c'est de trouver des solutions qui ressemblent à ces futurs adultes.

La MSA a de l'imagination pour cela. Tous ensemble, nous avons su, au cours des années écoulées, imaginer des réponses qui ont suscité l'enthousiasme des Jeunes et de ceux qui au quotidien, les accompagnent.

C'est la force de notre guichet unique, elle réside dans notre capacité à décroiser les approches et en faire profiter nos ressortissants.

Ce rapport mutualiste, qui est aussi le vôtre, témoigne du dynamisme de la MSA, au travers de quelques éclairages, dont vous avez été les acteurs principaux et indispensables. J'adresse à tous mes très sincères remerciements. Nous devons persévérer dans cette voie car nous savons combien nos actions sont utiles et je vous encourage vivement en ce sens.

Le mot du président de l'Echelon Local, Daniel Saint-Marc

Les Élus au travail

C'est un plaisir à chaque fois renouvelé, en tant que Président de la Commission de l'Echelon Local, que de rendre compte de l'action des Sections Cantonales qui constituent les forces vives de la MSA.

Je mesure pleinement l'ampleur de votre investissement concret sur le terrain, et me réjouis particulièrement de voir que la démarche « Un canton / une action » a déjà fleuri sur tout le territoire Girondin.

Je ne suis pas surpris, même si je suis admiratif, par les actions très efficaces que vous avez imaginées et mises en œuvre en faveur de la Jeunesse, sans oublier le reste de la population.

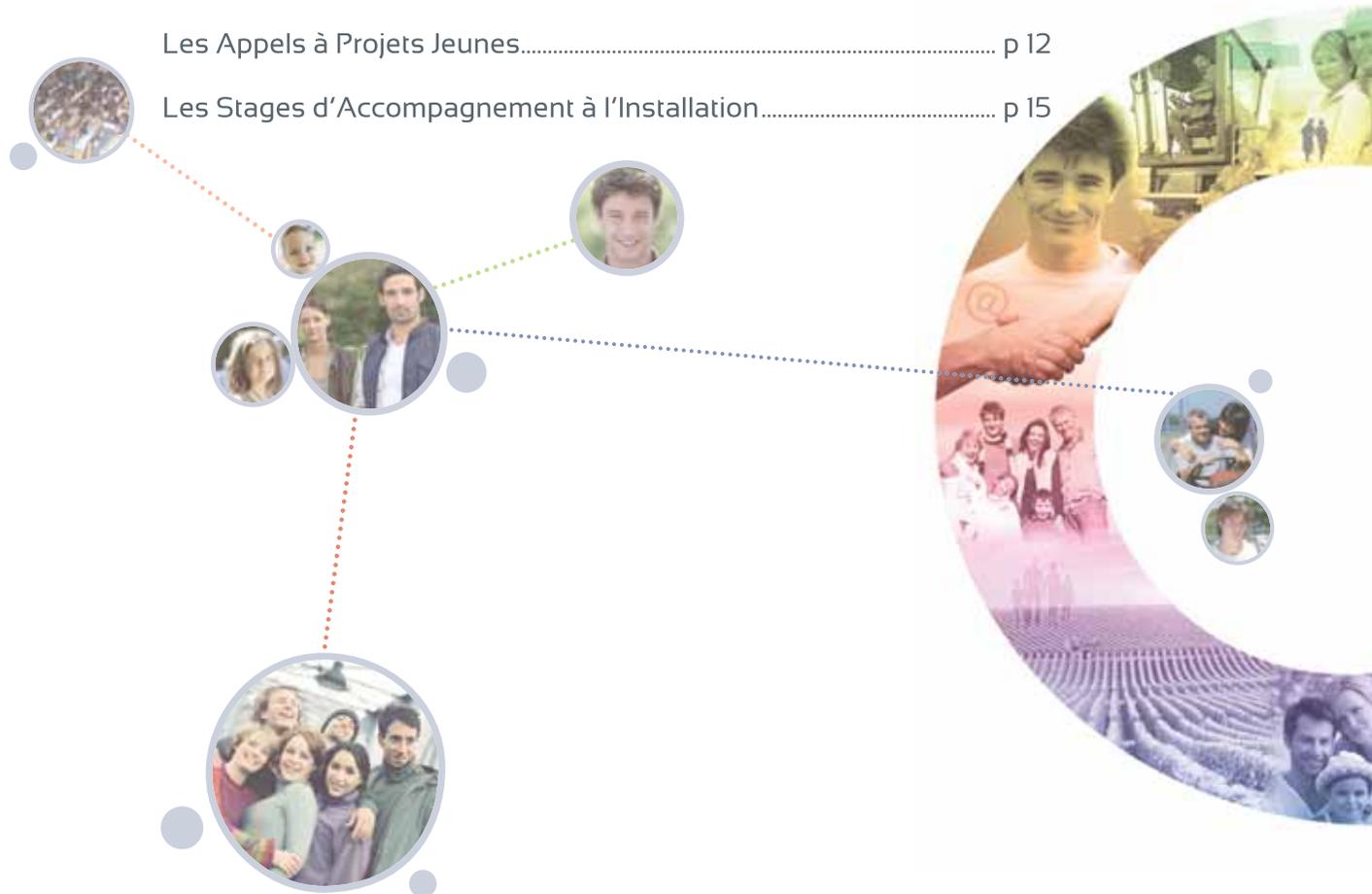
Nous pouvons être fiers de notre régime, qui en appelle à l'intelligence de ses élus pour fabriquer des solutions qui conviennent au terrain.

Les élus de la MSA sont efficaces, nous devons persévérer dans cette voie et je vous adresse à tous mes remerciements et encouragements. Vous pouvez compter sur le soutien sans faille de la Commission de l'Echelon Local pour vous soutenir dans vos démarches.



Sommaire

| | |
|--|------|
| La Gironde, ses Territoires et ses Elus | p 4 |
| La MSA et les Jeunes en Chiffres..... | p 6 |
| La MSA et les Jeunes en Actions | p 7 |
| Des Elus Sensibilisés en 2012 pour Agir..... | p 8 |
| Le Jeune, une Orientation Politique Forte du PASS 2011/2015..... | p 10 |
| La Crèche d'Entreprise et les Actions en Faveur de la Jeunesse | p 11 |
| Les Appels à Projets Jeunes..... | p 12 |
| Les Stages d'Accompagnement à l'Installation..... | p 15 |



la Gironde, ses Territoires... et ses Elus

Présents

Les élus de la MSA
sont présents
sur les 63 cantons



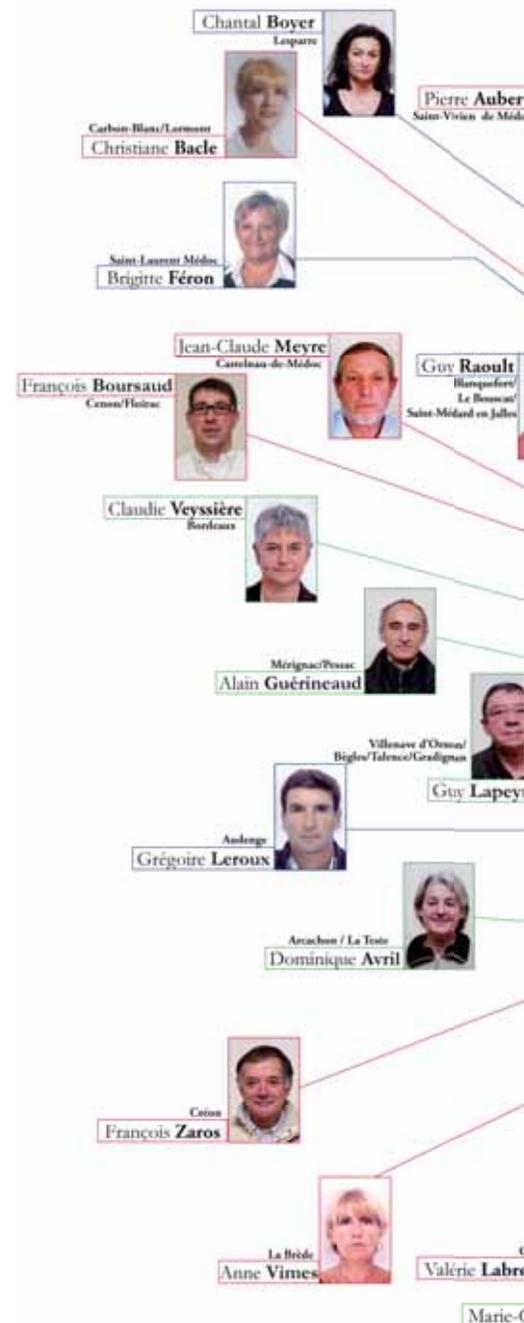
Acteurs

Ils agissent
concrètement
sur les territoires

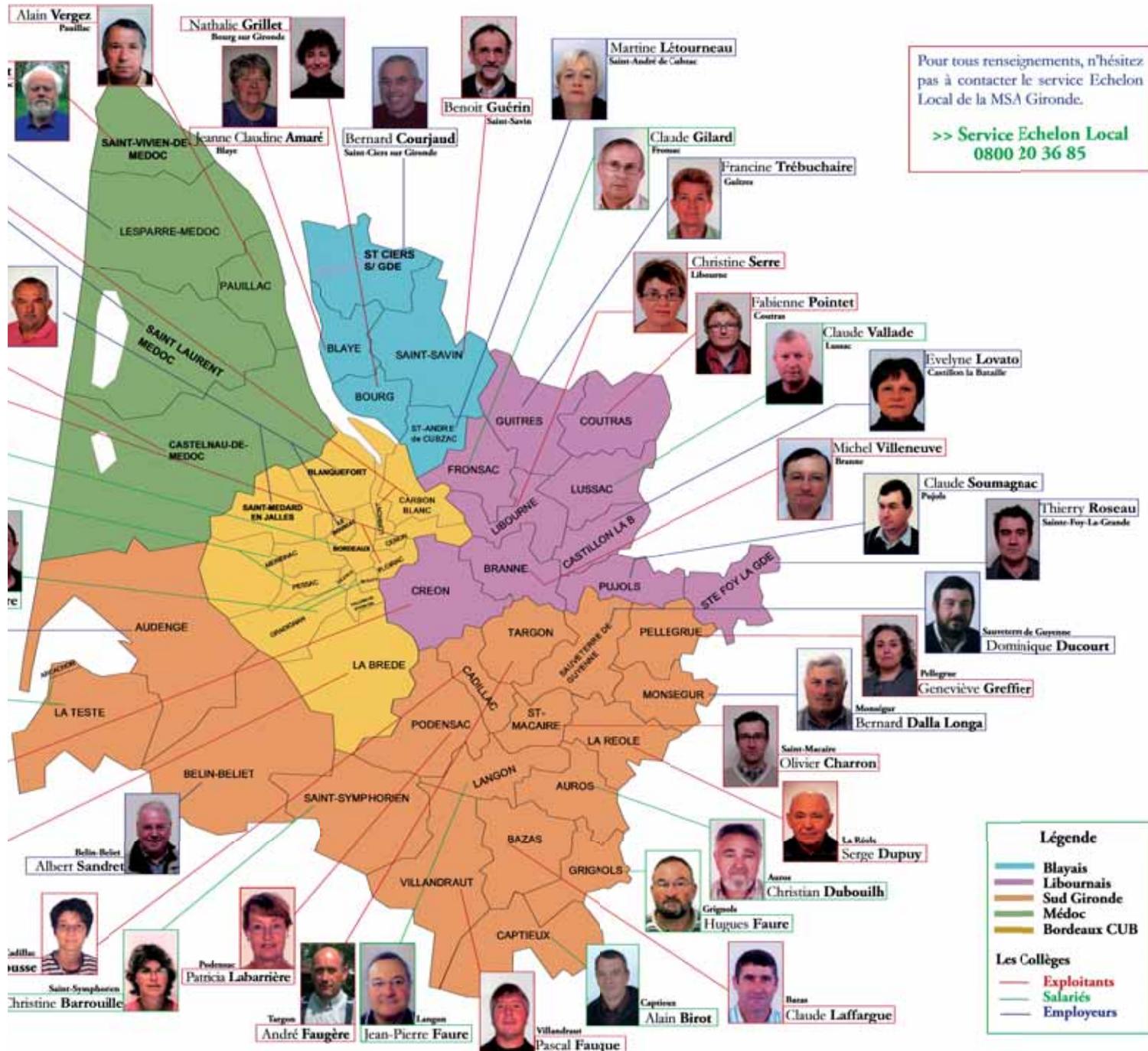


Interlocuteurs

Interlocuteurs privilégiés du
Conseil d'Administration
de la MSA,
des agences MSA,
des collectivités locales



Présidents des Sections Cantonales de Gironde



La MSA et les Jeunes en Chiffres

Les Jeunes, une spécificité girondine

La MSA Gironde se caractérise par son grand nombre de Jeunes ressortissants agricoles : **13 160** «0-20 ans», ce qui la place au second rang des caisses de MSA. Cette spécificité implique de développer une politique sociale d'envergure vers la jeunesse car les enfants d'aujourd'hui seront les jeunes de demain.



12 219 enfants
allocataires MSA
de 0 à 17 ans

36 % d'enfants
de 6 à 11 ans
(soit 4 815)

4 503 enfants
de 12 à 18 ans

12% d'enfants
dont les parents sont
bénéficiaires
de minimas sociaux
(sur la population totale)

1 enfant sur 5
issu de familles
monoparentales

21 % des enfants
sont issus
de familles
nombreuses
(≥ 4 enfants)

La MSA et les Jeunes en Actions

La fréquentation des structures et services par les enfants agricoles

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- 82 structures financées et 137 Contrats Enfance Jeunesse (CEJ)
- 113 structures sont conventionnées en milieu rural
- au total, 1641 enfants agricoles utilisent l'ALSH pour une durée moyenne de 20 jours par an
- 224 enfants bénéficient de l'aide directe : soit 13,7 % des usagers agricoles

Les Accueils Péri Scolaires (APS)

- 84 structures financées au titre de la PSO (Prestation de Service Ordinaire) pour 140 par les CEJ
- au moins 1270 enfants allocataires MSA fréquentent les APS

Les multi accueils

- 49 structures financées
- 280 enfants allocataires agricoles au moins sont accueillis en multi accueil

Les structures financées :

un service pour les familles, un outil pour le développement économique et d'aménagement des territoires pour le milieu rural. Nous finançons 204 structures dédiées à la jeunesse ainsi que 27 postes de coordonnateurs jeunesse. Ces établissements couvrent l'ensemble du milieu rural.

| ALSH primaires | APS primaires | PRIJ* / Espaces jeunesse | TOTAL |
|----------------|---------------|--------------------------|-------|
| 85 | 96 | 23 | 204 |

*Point Rencontre Information Jeunesse

Parole d'élue : Carol Maugé, canton de Carbon Blanc

« En tant que Directeur d'une Maison Familiale Rurale et Vice présidente de la MSA, j'ai à cœur de promouvoir les projets MSA/MFR. En 2012, nous avons présenté un projet de sensibilisation à la biodynamie vers les professionnels du vin, avec nos étudiants en BTS viti-oenologie. Ce projet a impliqué 6 jeunes et a été prisé par la Caisse Centrale de MSA. Notre mission consiste à relayer les initiatives de la MSA qui permettent de mettre en place des projets concrets ».



Des Elus Sensibilisés en 2012 pour Agir

Des formations, naissent les actions...

En 2012, CINQ réunions ont été organisées autour d'une réflexion centrée sur l'implication des élus dans la mise en oeuvre du Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) sur les territoires.



| | |
|----------------------|--|
| 5 Territoires | 12 juin 2012 : St Laurent du Médoc 14 juin 2012 : Marcheprime 19 juin 2012 : Pugnac 26 juin 2012 : Les Salles de Castillon 29 juin 2012 : Aubiac |
| 3 Thèmes | <p>Elaboration du Plan d'Action Sociale 2011 / 2015 : historique du travail réalisé avec les élus, l'Action Sociale en MSA et de diagnostic du PASS.</p> <p>Présentation du PASS 2011 / 2015 « Mieux vivre ensemble et développer les potentialités sur les territoires » :</p> <p><i>Focus sur 4 actions impliquant les élus :</i></p> <ul style="list-style-type: none">● <i>Projet « essaimage » petite enfance développé sur le Bassin d'Arcachon.</i>● <i>Projet « seniors en vacances » sur le Langonnais.</i>● <i>Dispositif « aide aux aidants de la Haute Gironde ».</i>● <i>Dispositif d'accompagnement social collectif « Avenir en soi ».</i> <p>Réflexions, échanges :</p> <p><i>Comment les élus peuvent-ils décliner le Plan d'Action Sociale sur les territoires ?</i></p> <p><i>Coordination et articulation de l'action entre élus et professionnels du travail social.</i></p> |

Des Elus Sensibilisés en 2012 pour Agir



Parole d'élus : Gilles Joachim , canton d'Audenge

« J'ai participé en 2011 et 2012 aux formations proposées par l'Action Sociale aux Présidents, Vice Présidents et Référénts Sociaux des sections cantonales du Département.

Nous y avons abordé les champs d'action, les services et les missions de l'action sociale et l'accent a été mis sur le rôle et la place que peuvent tenir les élus dans la mise en oeuvre du PASS sur le département, en coordination avec l'action menée par les travailleurs sociaux.

J'y ai vu l'intérêt de mieux connaître la richesse de l'offre de service de l'action sociale pour pouvoir moi même relayer cette information auprès des ressortissants agricoles et des différents partenaires du territoire sur lequel j'interviens. J'ai ainsi apprécié la diversité et la somme du travail réalisé.

J'ai pu exprimer mes attentes pour faciliter et garantir l'implication de chacun de nous dans un projet partagé : à savoir la nécessaire connaissance socio démographique du territoire, l'importance d'être associé dès le démarrage du projet.

La MSA doit apprendre à communiquer sur ses actions et montrer sa plus value. Il est important de responsabiliser les élus dans cette démarche. J'ai donc fortement apprécié cette initiative qui est une réelle opportunité pour nous de nous situer en véritable acteur et animateur du tissu social sur nos territoires ».

Parole d'élue : Claudie Veyssière, canton de Bordeaux

« Dans le cadre de l'action « Un canton / une action » qui consiste à définir et mettre en oeuvre un projet pour les ressortissants de notre territoire, nous avons souhaité faire une action envers la jeunesse. Notre idée est simple : mettre en relation des retraités du canton avec une association spécialisée dans le soutien scolaire. Le but étant de permettre à des personnes de devenir bénévoles auprès de cette association et d'accompagner des enfants dans le suivi des devoirs, l'appropriation des connaissances. Au-delà de la réelle utilité associative, les élus MSA souhaitent mettre en avant l'importance des liens qui peuvent être tissés avec les enfants et les autres bénévoles ainsi que la satisfaction personnelle de donner un peu de son temps. C'est une action inter-générationnelle dans laquelle les élus se sont pleinement investis ».



Le Jeune, une Orientation Politique Forte du Plan d'Action Sociale 2011/2015

Une politique Enfance Jeunesse de la MSA 33 pour les 7-25 ans

Une dynamique au service des personnes et des territoires, valorisant le guichet unique MSA et les démarches partenariales.

Elle vise à apporter et rendre accessible, aux ressortissants agricoles, les services Enfance et Jeunesse fonctionnant en milieu rural.

Elle s'inscrit dans le cadre du guichet unique de la MSA et intervient à des âges divers de l'enfant et des jeunes pour les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Elle se veut partagée avec l'Interrégime pour articuler et donner de la lisibilité aux politiques publiques en faveur de la jeunesse : CAF, Etat, DDCS, Inspection Académique, Conseil Général.



Parole d'élus : Claude Gilard, canton de Fronsac

« J'ai eu une grande satisfaction à assister à la manifestation de signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse avec la collectivité locale du Canton de Fronsac. Nous concrétisons ainsi la mise en oeuvre sur le territoire d'une véritable politique volontariste à destination de l'Enfance et de la Jeunesse. Nous avons, là, soutenu, avec nos partenaires, l'élaboration d'une politique tarifaire adaptée, rendant accessible les accueils de loisirs à l'ensemble des familles agricoles. La présence sur ce territoire de 2 centres de Loisirs Sans Hébergement, d'un relais assistantes maternelles et deux multi accueils permet à notre population de trouver une réponse à ses attentes. Nous soutenons aussi la démarche de création d'un temps d'accueil pour les jeunes durant les congés scolaires qui sera la première étape d'un accompagnement plus global de la jeunesse. Nous avons eu aussi deux appels à projets jeunes pour soutenir les initiatives portées par les jeunes des territoires. Concevoir un projet, le négocier, l'organiser et enfin le réaliser est éminemment formateur. C'est un terrain d'apprentissage à leur vie future et à leur insertion dans la vie professionnelle. En tant qu'élus de la MSA, nous sommes des relais d'information auprès de nos ressortissants pour qu'ils connaissent et utilisent ces services mis en place pour eux. A plusieurs, auprès des communes, nous pouvons espérer apporter une meilleure réponse aux besoins des populations de nos territoires, qu'ils concernent la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ».

Parole d'élus : Nicole Monjeau, Françoise Donnart et Jean-Pierre Lantres, canton de Belin-Beliet

« Nous avons assisté à la signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse sur la Commune de Salles. Nous avons toujours à cœur en tant qu'élus de participer à ce genre de manifestations et de soutenir les initiatives de la MSA et des autres partenaires sur notre territoire. Charge à nous ensuite, de communiquer auprès de notre population, pour faire connaître cette nouvelle structure et permettre au plus grand nombre d'en bénéficier ».



La Crèche d'Entreprise

30 places pour les enfants

La crèche d'entreprise MSA/Ville de Bordeaux est ouverte depuis le 1er janvier 2012.

Quatre élus, administrateurs MSA, participent à la vie et à la gestion de cette crèche. Ils font partie de l'association Brins d'Eveil qui gère la structure. Le Conseil d'Administration est composé de représentants de l'employeur MSA, trois élus y sont à ce titre, du Comité d'Entreprise et des parents. En tant que membres du Conseil d'Administration, les élus-administrateurs MSA contribuent à la gestion de la structure et aux prises de décision.

Un autre élu participe à l'assemblée générale.



les Actions en Faveur de la Jeunesse

Essaimage petite enfance sur le Bassin d'Arcachon

« L'appel à projet AJE* Innovation Essaimage » vise les professions agricoles qui ont des besoins spécifiques mal couverts par l'offre existante. Il priorise aussi la qualité de la réponse au regard des préoccupations des familles agricoles et des intérêts de l'enfant. En 2012, la MSA Gironde, suite aux remontées de ses élus de terrain, a déposé 3 projets « Innovations » sur les horaires atypiques et l'accueil saisonnier.

Objectif : accueillir les enfants de nos ressortissants, en période de forte activité saisonnière sur des temps où les structures d'accueil sont habituellement fermées.

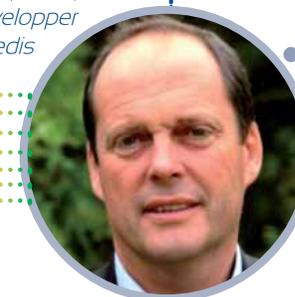
167 enfants, couverts par la MSA en maladie, étaient concernés par cette action expérimentale pour la période d'activité la plus intense - le mois de décembre - en particulier pour les ostréiculteurs.

La mobilisation de nos élus comme relais de communication, a permis d'informer les ressortissants agricoles de cette action mise en place pour eux ».

* Allocation Jeune Enfant

M. Lafon, Maire de Biganos

« En tant que Président de la Communauté de communes Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), maire de Biganos et président des sylviculteurs du Sud-Ouest, je suis concerné tant par les problèmes d'accueil des enfants que par les questions spécifiques du monde agricole. A ce titre, je me suis fortement investi sur l'expérimentation menée sur le Bassin pour développer les modes d'accueil sur des horaires atypiques : avec une amplitude horaire plus large, une ouverture les samedis et pendant les vacances de Noël. L'objectif est de pouvoir répondre à des besoins saisonniers et à des pics d'activités que rencontrent les ostréiculteurs, les maraichers, les centres hippiques et les professionnels du tourisme pendant la période estivale et les fêtes de fin d'année. Le rôle des élus est de promouvoir, défendre et soutenir ce type d'action. Je suis particulièrement heureux de pouvoir le faire sur mon territoire pour les familles et les ressortissants agricoles. A nos côtés, la MSA a porté cette même ambition avec son réseau d'élus, de professionnels. Il est essentiel de pouvoir agir ensemble, de mutualiser nos ressources, nos compétences, nos expériences. Solidarité, partage et échange ont été les maîtres mots de notre action concertée ».



Les Appels à Projets Jeunes : les groupes

Les élus impliqués

En participant activement aux jurys APJ1 « mieux vivre en milieu rural » et APJ2, les élus et administrateurs de la MSA Gironde montrent combien ils s'investissent dans les projets qui soutiennent la ruralité.

Madame Bondon et Messieurs Graffeuille, Lopez, Festal et Largeaud ont pris part au jury de l'APJ1 qui a récompensé 8 projets, dont 2 qui ont représenté la Gironde et remporté un prix au niveau national, lors du Salon International de l'Agriculture.

Monsieur LOPEZ a, en plus, représenté la MSA Gironde au sein des jurys de l'APJ2.

Projet « Cirque adapté : l'IME fait son cirque »

Depuis plusieurs années, des jeunes en Institut Médico Educatif (IME) participent à des ateliers cirque, au sein desquels ils se familiarisent avec les différentes techniques artistiques que sont : le jonglage, les acrobaties ou encore les numéros de clown. Les jeunes se sont déjà produits, à différentes reprises, au sein des maisons de retraite et des écoles élémentaires. Ces représentations leur permettent de sortir de l'IME, d'interagir avec les différents publics et de montrer leurs savoir-faire. Leur souhait est de faire découvrir le handicap mental par le biais de la distraction, du partage et de l'échange.



Parole d'élue : Marie-Christine Bondon, canton de Castelnau de Médoc

« Forte de sa volonté de soutenir les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, la MSA Gironde propose deux appels à projets : « Mieux vivre en milieu rural » ou APJ1, organisé par la CMSA depuis 2002 et l'APJ2 : « Schéma départemental jeunesse » que nous avons créé, avec nos partenaires de la Charte Jeunesse de la Gironde en 2011.

L'objectif est de favoriser le développement des initiatives des jeunes dans le milieu rural.

J'ai souhaité m'associer au Jury de sélection de l'APJ1 car je suis toujours impressionnée par les capacités d'engagement des jeunes que nous recevons dans la réalisation de leurs projets.

Mobilisés, passionnés, inventifs, respectueux des principes fondamentaux de notre action sociale, chaque année leurs nouvelles initiatives nous démontrent que les jeunes aujourd'hui sont citoyens et responsables, de vrais acteurs de leur territoire et surtout de leur vie ».



Les Appels à Projets Jeunes : les groupes

Projet « Alcools et drogues au volant, la mort vous attend »

En partenariat avec des associations et des professionnels, des lycéens ont décidé d'organiser dans leur établissement, une journée sur les méfaits des produits addictifs au volant. L'objectif est de faire prendre conscience à leurs camarades du danger que représente le cocktail « addictions et conduite ». Aussi, dans le but de les sensibiliser et de les informer, les jeunes vont animer une conférence sur le thème « alcools et drogues » puis faire intervenir des associations, la gendarmerie et les pompiers. Enfin, différents stands de prévention (lunettes à vision trouble, simulateur d'alcoolémie, voiture tonneau) seront ouverts aux classes. Leur souhait est de reconduire cette action chaque année, afin que le message soit « entendu et compris par leurs camarades ».



Parole d'élus : Jean-Michel Lopez, canton de Bordeaux



« Ma position de 1^{er} Vice Président et Président en alternance du Comité Paritaire d'action sanitaire et sociale me permet d'être décideur et acteur de la politique d'action sociale que nous impulsons et déployons sur les territoires. Ma conviction profonde est que nous devons poursuivre nos efforts pour qu'elle reste innovante et adaptée au plus près aux besoins du terrain. L'action de nos travailleurs sociaux, en lien avec celle des élus, est essentielle pour que la MSA reste cet acteur connu et reconnu dans les politiques départementales d'action sociale.

En effet, de nouveaux risques sociaux apparaissent, des populations de plus en plus fragilisées, des territoires en difficulté sont en attente de soutiens adaptés à leur situation. La demande de protection sociale de nos ressortissants est dorénavant plus forte et exige des capacités d'adaptation et d'anticipation. Notre Plan d'action sociale est de ce fait devenu un vecteur essentiel, tant pour clarifier la place et le rôle de notre institution dans la mise en œuvre des politiques publiques que pour promouvoir ses propres priorités : Familles, Enfance Jeunesse, Prévention et accompagnement du vieillissement. Il nous donne un cap et une feuille de route jusqu'en 2015 ayant le souci d'être au service de la personne dans l'attention portée à ses besoins, tout en préservant un large espace d'initiatives locales.

Nous pouvons compter sur notre réseau d'élus, sur nos équipes de travailleurs sociaux, sur notre personnel au contact du public. Grâce à eux, nous sommes en capacité de diagnostiquer des problèmes, identifier des ressources, monter des projets utiles, tisser du lien et donner - ou redonner - du sens à nos interventions ».

Les Stages d'Accompagnement à l'Installation

La MSA et les élus accompagnent les jeunes installés

Le stage 21h est un passage obligé pour tous les futurs agriculteurs qui désirent percevoir les aides à l'installation.

Il comporte une présentation de la MSA, des prestations sociales, des cotisations, des aides à l'installation sous la forme d'exonérations de cotisations, ainsi qu'une présentation de l'offre de services de la Prévention des Risques Professionnels. C'est également l'occasion de faire la promotion du site Internet et des services proposés aux extranauts.

Daniel Saint-Marc, élu MSA et administrateur, intervient pour faire un rappel historique sur la création de la MSA et des OPA (Organismes Professionnels Agricoles), puis présente les actions de la MSA sur le terrain, le rôle des élus et du Conseil d'Administration, des interventions des services ASS, etc.



En 2012, 5 stages ont eu lieu, le nombre de stagiaires variant entre 15 et 20.

Parole d'élu : Daniel Saint-Marc, canton de Bazas

« C'est l'occasion de rencontrer des jeunes qui s'installent, ils ne sont plus, hélas, très nombreux.

De la MSA, ils ne connaissent pas grand chose ; les élus, c'est quoi ? Alors il faut leur expliquer notre système électif, on évoque 2015, les réunions cantonales pour être au plus proche de l'adhérent, le Conseil d'Administration qui gère la MSA.

Certains sont intéressés, nous les retrouverons peut-être un jour sur nos listes électorales, d'autres pas du tout : ils n'ont pas le temps !

Que nos parents et grands parents aient pu songer à construire notre régime agricole dans son ensemble, ça les surprend. Que le personnel de Groupama ou du Crédit Agricole soit des salariés agricoles, ils n'y croient pas !

On revient sur les cotisations pour parler des difficultés de paiement et de la Commission de Recours Amiable ou des échéanciers que nous pouvons mettre en place.

Et puis, selon la région où se déroule le stage, on commente les réalisations qui ont été faites dans le secteur (MARPA, crèche, transports à la demande), ils sont étonnés. Ils ne pensaient pas que notre domaine d'interventions pouvait être aussi diversifié ».



La MSA, un guichet unique pour les jeunes

L'accès aux droits (2011)

82 jeunes de moins de 25 ans bénéficient de l'allocation logement.

9 stages 21h : plan personnalisé de professionnalisation

120 stages durant le cursus scolaire

6 rencontres avec de nouveaux installés de moins de 25 ans

Prévention - Santé (2010)

Vaccination ROR : taux de participation de 68,10 %

Dispositif Conventionnel M'Tdents (6-9-12-15 et 18 ans) : 34,20 %

Accompagnement au sevrage tabagique

Projet «enfants DYS»

Prévention des Risques Professionnels

22 conventions de partenariat avec les établissements d'enseignement agricole

Formations réalisées auprès des enseignants et des étudiants

Formations «Prévention des risques liés à l'activité physique» et «Sauveteurs Secouristes au Travail»

Forum à l'installation des jeunes

Stages 21h pour les nouveaux installés

MSA Gironde

13, rue Ferrère

CS 51585

33052 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 01 83 83

Fax : 05 56 01 83 98

www.msa33.fr



L'essentiel & plus encore